



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat de Lyon
Direction des examens et concours
DEC2 diplômes professionnels et interministériels de niveau 4

La rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes

Rectrice de l'académie de Lyon,

Chancelière des universités,

Vu le code de l'action sociale et des familles

notamment ses articles D441-52 à 56 relatifs au diplôme d'état d'éducateur technique spécialisé (DEETS) ;

Vu le décret du 3 novembre 2005 instituant le diplôme d'état d'éducateur technique spécialisé ;

Vu les arrêtés du 18 mai 2009, 22 août 2018 et 10 mars 2020 relatifs au diplôme d'état d'éducateur technique spécialisé ;

ARRÊTE

Article 1 : Le registre des inscriptions aux épreuves du

Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé session 2026

sera ouvert

du lundi 23 novembre (9h00) au Lundi 7 décembre 2026 (17h00)

Article 2 : La date de retour des confirmations d'inscription est fixée, au plus tard (*le cachet de la poste faisant foi*),
au lundi 14 décembre 2026.

Article 3 : Le secrétaire général de l'académie de Lyon est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 21 septembre 2026

Pour la rectrice et par délégation,
le secrétaire général de l'académie

Olivier Curnelle